



CAMPAGNES SOLIDAIRES

Hors-série – décembre 2024 – 6 € – ISSN 09834-9181

Le journal de la Confédération paysanne

**Pour des campagnes vivantes
en Île-de-France,
soyons fermes !**





Vous êtes paysanne ou paysan et vous souhaitez contacter et/ou adhérer à la Confédération paysanne d'Île-de-France :
ile-de-france.confederationpaysanne.fr
idf@confederationpaysanne.fr

Vous n'êtes pas paysanne ou paysan mais vous souhaitez soutenir le projet de la Confédération paysanne en adhérant à l'association de ses Amis-es :
lesamisdelacnf.org – 07 88 53 46 99

Ce numéro est un hors-série de *Campagnes solidaires*, le mensuel national de la Confédération paysanne. On peut également le lire et le télécharger sur le site de la Confédération paysanne d'Île-de-France :

ile-de-france.confederationpaysanne.fr

Pour suivre l'actualité agricole nationale et internationale, les analyses, propositions et initiatives de la Confédération paysanne, nous vous invitons à vous abonner à *Campagnes solidaires* (46 euros par an, 24 euros pour 6 numéros).

 **Abonnement en ligne : urlr.me/ZrqNg**

Hors série édité par :
 L'association Média Pays
 104, rue Robespierre – 93170 Bagnolet
 Tél. : 01 43 62 82 82
campsol@confederationpaysanne.fr
confederationpaysanne.fr
facebook.com/confederationpaysanne
 X : @ConfPaysanne

Abonnements :
abocs@confederationpaysanne.fr
 01 43 62 82 82
Directrice de la publication :
 Laurence Marandola
Rédaction : Aline Aurias,
 Benoît Ducasse, Eric Tariant,
 Sophie Woëhling

Secrétariat de rédaction :
 Benoît Ducasse
Diffusion :
 Jean-Pierre Edin
Dessins :
 Pierre Samson
Maquette :
 Julia Klag et Pierre Rauzy

Impression :
 Chevillon, 26 BD Kennedy,
 BP 136
 89101 Sens Cedex
 CPPAP n° 1126 G 88580
 Hors-série – décembre 2024
 Dépôt légal : à parution
 Bouclage : 18 novembre 2024

Les textes publiés dans *Campagnes solidaires* peuvent être reproduits avec indication d'origine à l'exception de ceux de la rubrique Point de vue qui sont de la responsabilité de leurs auteur·ices et pour lesquels un accord préalable est requis. *Campagnes solidaires* est imprimé sur du papier recyclé.



© Conf paysanne

Daniel Evain,
maraîcher et céréalier dans l'Essonne à Dourdan,
ferme de 130 hectares en agriculture biologique dont
onze en maraîchage (vente directe), le reste en grandes
cultures : blé, triticale, luzerne, orge, féverole, tournesol
(circuits longs). Huit emplois équivalents temps plein.

Le numéro de *Campagnes solidaires* que vous avez entre les mains est publié quelques semaines avant les élections professionnelles aux chambres d'agriculture qui se tiennent en France tous les six ans, en janvier. C'est un numéro hors-série spécial Île-de-France, qui vise à vous présenter certaines des fermes emblématiques de notre territoire qui ont rejoint notre syndicat et à **illustrer notre projet d'agriculture paysanne**.

En tant qu'élu depuis 18 années à la chambre d'agriculture d'Île-de-France, j'ai pu constater que les politiques qui y étaient mises en place visaient principalement à assurer le développement économique des fermes céréalières en agriculture conventionnelle. Les actions visant à protéger l'environnement y étaient,

Défendons l'agriculture paysanne en Île-de-France !

elles, quasiment inexistantes. Les motions, issues de la commission environnement et votées en session, ont par exemple toujours eu pour objet de maintenir l'usage des produits phytosanitaires (glyphosate et prosulfocarbe, entre autres).

La chambre d'agriculture d'Île-de-France, majoritairement dirigée par la FNSEA et les JA, met en place des politiques qui maintiennent un modèle agricole de type industriel, laissant peu de place à une agriculture paysanne, notamment pour l'accès au foncier.

Alors que nous sommes très loin de l'autosuffisance alimentaire en fruits et légumes, **notre région n'installe pas suffisamment de paysannes et de paysans sur des fermes diversifiées**. Nous observons toujours l'agrandissement continu des fermes céréalières, cette course à l'agrandissement étant fortement soutenue par les politiques de la région Île-de-France. Celle-ci appuie notamment les grosses structures dans le développement de méthaniseurs. Or la production d'énergie sous cette forme est une menace supplémentaire pour l'agriculture par **la consommation de terres à des fins non alimentaires**. Il en va de même pour la probable arrivée de panneaux photovoltaïques dans les parcelles agricoles.

Notre présence est essentielle dans cette chambre d'agriculture pour porter une autre voix que celle d'une agriculture industrialisée. Nous, paysannes et paysans en productions diversifiées (grandes cultures, maraîchage, arboriculture, élevages, apiculture, avec ou sans transforma-

tion à la ferme...) sommes là **pour témoigner que nos produits rencontrent un grand succès auprès des Franciliens et Franciliennes**, qu'il n'est pas nécessaire de financiariser l'agriculture pour vivre de notre métier. Représenter la Confédération paysanne à la chambre de région, c'est avant tout défendre un autre modèle agricole que celui mis en place depuis de nombreuses années, ce modèle de production intensive qui n'a cessé de faire disparaître l'élevage, le maraîchage et l'arboriculture au profit des cultures céréalières.

Lors des sessions en chambre d'agriculture, j'ai porté la voix de la Confédération paysanne en m'adressant à la fois aux agriculteurs et agricultrices, mais aussi à l'administration (DDT), à la région et aux départements. Notre parole est diversement perçue, mais tout le monde entend que nous avons des convictions et que **nous défendons un modèle d'agriculture paysanne qui porte des valeurs de partage, que nos fermes sont viables et qu'elles créent du lien social dans les territoires ruraux**.

Au cours de la précédente mandature, la Confédération paysanne comptait un seul élu au sein de la chambre. Notre objectif est d'en compter deux ou trois dans la prochaine (2025-2031) pour défendre activement l'agriculture paysanne que vous pratiquez au quotidien sur vos fermes ou vers laquelle vous souhaitez évoluer. Pour cela, en janvier 2025, votez pour la Confédération paysanne ! **Chaque vote compte !** ■

Selon le Code rural, les missions de la chambre d'agriculture sont au nombre de quatre :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.
- Accompagner, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.
- Contribuer par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la lutte contre le changement climatique.
- Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Élever le métier de paysan

Gilles Derosin est paysan à Dormelles, en Seine-et-Marne. Fervent défenseur des systèmes en polyculture-élevage, il cultive 105 hectares de céréales en bio, produit du pain et élève 150 brebis. Il milite pour que les agriculteurs et agricultrices retrouvent le sens de leur métier : produire pour nourrir, et non produire pour produire.

Des nuages blancs pommelées s'étirent dans le ciel bleu au-dessus des champs et des toits de la ferme. Quelques dizaines de personnes sont réunies devant le fournil du Bois Piget, à l'écart du village de Dormelles, près de Moret-Loing-et-Orvanne, dans le sud de la Seine-et-Marne. Depuis dix-sept ans, chaque samedi matin, Gilles et Sabrina Derosin vendent leurs pains de blé et de petit épeautre, pétris et cuits à la ferme, aux clients et clientes qui leur ont passé commande. L'occasion pour tout le monde de se retrouver et de papoter, en prenant un café offert par la maison.

« Au début, c'était Sabrina qui faisait le pain. Il faut pétrir la pâte, enfourner et défourner le pain. Ce travail très dur lui a déclenché une tendinite. J'ai pris le relais, pour l'instant les tendons tiennent », sourit Gilles, droit comme un I, l'œil vif et le regard bienveillant. Sabrina, conjointe collaboratrice, s'occupe, elle, des démarches administratives, des achats, des livraisons de pain et de farine. Et d'ateliers de

 **Eric Tariant,**
journaliste
indépendant

(1) Une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (amap) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou des paysan·nes. Un contrat à l'année, à la saison ou au mois définit les principes et les engagements pratiques de ce partenariat. Il en sera plusieurs fois question dans ce numéro.
(2) facebook.com/LeBoisPiget

fabrication de pain qu'elle a lancés il y a quatre ans.

Cela fait quarante ans que Gilles exerce le métier de paysan, comme son père et son grand-père. Sur sa ferme de 105 hectares en polyculture et élevage, notre paysan boulanger cultive du blé, de l'orge et du petit épeautre, et élève 150 brebis.

Le désir d'être autonome

Gilles Derosin a fait ses premiers pas dans le métier en 1984, à 23 ans, après un DUT d'agronomie. Ses parents, ouvriers agricoles à Champigny-sur-Marne, ont repris la ferme de son grand-père maternel lors du décès de celui-ci, en 1968. En 1984, le jeune homme disposait d'une surface de 32 hectares cultivés en conventionnel qu'il va peu à peu agrandir.

Avant de décider de passer en bio en 2001. « J'ai fait le choix du bio d'abord pour des raisons environnementales et aussi pour des questions de santé. Un confrère paysan vivant dans le village avait eu une tumeur au cerveau. Un autre collègue avait contracté la maladie de Parkinson suite à la manipulation de produits phytosanitaires », explique-t-il.

Il est animé aussi par le désir d'être plus autonome. Et par la volonté de cesser de travailler pour enrichir des marchands d'engrais et de pesticides. Depuis sa conversion en bio, le rendement et les charges ont nettement diminué, tout en parvenant à maintenir le revenu grâce à la transformation. Tout ceci en augmentant l'emploi, puisque quatre personnes œuvrent sur la ferme actuellement : Gilles et Sabine son épouse, Isabelle (salariée) et un apprenti pour deux ans.

Gilles conserve 15 à 20 tonnes de sa production de céréales qu'il transforme en farine, et une partie de celle-ci en pains. Il est convaincu que son pain bio est plus digeste et qu'il nourrit davantage celles et ceux qui le consomment. Le reste de la

production est commercialisé par la Cocebi, une coopérative de céréales bio de l'Yonne.

La vente de pains et de farine assure un quart du chiffre d'affaires de la ferme du Bois Piget. Un autre quart provient de la vente de viande d'agneaux en caissettes : pour un tiers en circuits courts, à la ferme, et dans des amaps ⁽¹⁾, les deux tiers restants en grandes filières auprès d'une association d'agriculteurs bio.

En cet automne humide, les brebis ont été réunies dans la bergerie où elles s'égaillent sur la paille. « Nous avons développé l'élevage de brebis à partir de 2001 pour disposer d'une autonomie en engrais et valoriser les fourragères qui sont essentielles dans une ferme en bio », souligne le paysan. L'élevage est indispensable pour disposer d'un équilibre agronomique, insiste-t-il. Depuis 10 000 ans que le métier existe, l'élevage et l'agriculture ont toujours coexisté. Malheureusement, l'industrialisation des productions a changé la donne.

« C'est un homme sur lequel on peut compter, un paysan ouvert sur le monde qui l'entoure, qui a été conseiller municipal de Dormelles, pointe Dominique Laurette, ancien enseignant et ami de Gilles et Sabrina depuis 25 ans. Il se soucie tout particulièrement de la qualité de l'accueil à la ferme, notamment lors de l'ouverture du fournil tous les samedis matin ⁽²⁾. Il a été aussi l'un des premiers paysans du coin à accueillir des élèves à la ferme. »

Des valeurs de solidarité et de partage

À ses débuts, Gilles était à la « Fédé », la FDSEA de Seine-et-Marne. Mais le paysan s'est senti, au fil des ans, de plus en plus décalé, de plus en plus en porte-à-faux par rapport à la vision du métier et aux choix économiques de la FNSEA, un syndicat résolument tourné vers

Baisse des cours du blé

Le prix de la tonne de blé bio français rendue au port de Rouen pour l'exportation se négociait autour de 200 euros durant l'automne 2024, contre une moyenne de 340 euros pendant l'été 2022. Ces évolutions sont liées à l'effet covid, à des changements dans les habitudes de consommation, mais aussi au fait que de grandes fermes céréalières sont passées en bio afin de profiter d'aides à la conversion débloquées il y a 4 à 5 ans, explique Gilles Derosin. « Il y a eu un effet ciseau qui tient à l'augmentation de la production et à une baisse de la consommation. Le mouvement, amorcé en 2023, de déconversions d'agriculteurs bio qui ne parviennent plus aujourd'hui à vendre leurs récoltes risque de se poursuivre », analyse-t-il.



© Dominique Laurette

la compétitivité, le productivisme et l'exportation, qui mise sur la quantité plutôt que sur la qualité. Et cela au détriment de l'environnement et de la santé des paysans et de la population en général : « La FNSEA est devenue une institution. Ce n'est plus un syndicat qui défend les agriculteurs et les agricultrices. Pour elle, il faut être toujours plus gros et toujours plus technologique. Et cela ne lui pose pas de problème que ces évolutions s'opèrent au prix de la disparition de la profession. Le rôle d'un syndicat agricole devrait être au contraire de nous défendre. Or, nous ne représentons plus aujourd'hui que 2,7 % de la population active. Et les effectifs continuent de diminuer », explique-t-il.

Il finit par quitter la FNSEA et prend la décision, en 2012, de monter une liste de la Confédération paysanne en Seine-et-Marne qui est alors un des rares départements français où le syndicat n'est pas représenté.

« Nous avons fait près de 6 % et obtenu un élu. J'ai siégé à la chambre d'agriculture aux côtés de mes anciens collègues de la FNSEA qui ont vécu mon départ comme une trahison », poursuit le paysan qui milite pour une agriculture respectueuse de l'environnement et



Sabrina et Gilles Derosin :
« Nous avons développé l'élevage de brebis pour disposer d'une autonomie en engrais et valoriser les fourragères qui sont essentielles dans une ferme en bio. »

ouverte sur la société. « Je pense qu'il faut développer des stratégies de production, de transformation et de commercialisation qui permettent de tendre vers la fin de notre dépendance aux aides publiques. Cette forme d'assistanat abaisse la considération qu'ont les gens à l'égard du métier de paysan », poursuit-il.

Aujourd'hui âgé de 63 ans, Gilles Derosin fait partie des 40 % d'agricultrices et agriculteurs français en passe de céder leurs fermes d'ici 2030. Son but est de transmettre la sienne en maintenant la cohérence

de l'ensemble et en conservant les différentes activités en bio. Après deux projets de reprises infructueux, c'est finalement sa fille, Mathilde, qui reprendra la ferme, après une période d'accompagnement d'un an ou deux afin de bien réussir sa reconversion professionnelle.

D'ici peu, le jeune retraité aura donc tout loisir de s'adonner à son sport favori, la course d'orientation, qu'il pratique dans un club à Montigny-sur-Loing. Tout en gardant les mains dans la terre de son potager, un de ses hobbies préférés. ■

Un éleveur face à la montée du véganisme

« Les mouvements antiviande témoignent de la nécessité de parler de nos pratiques paysannes, de maintenir les relations entre le monde agricole et le reste de la société, martèle Gilles Derosin. Les gens confondent élevage et production animale. Les livres de Jocelyne Porcher, sociologue à l'Inrae, montrent qu'élever et produire sont des choses très différentes. Notre profession, qui a foncé dans la course au chiffre et au productivisme, a aussi sa part de responsabilité. Nous avons abaissé et objectivé l'animal au lieu de l'élever. Trop d'éleveurs ont pris les animaux pour des choses. Je comprends que les gens soient choqués, mais ils jettent le bébé avec l'eau du bain. Si l'on veut de l'agriculture bio, il faut aussi de l'élevage. »

Parce que le végétal est la base de tout

La Fabrique végétale se définit comme une ferme collective rassemblant à ce jour une paysanne et deux paysans, chacun juridiquement indépendant pour sa production : grandes cultures, plantes médicinales et maraîchage. Soit 130 hectares autour d'un grand bâtiment typique de la Seine-et-Marne, au cœur de Lumigny, à 55 kilomètres à l'est de Paris.

Mais pourquoi Fabrique végétale ? « Fabrique renvoie à l'atelier, la transformation à échelle humaine, l'artisanat, explique Rémi Seingier, 39 ans, le « céréalier », quatrième génération à vivre sur la ferme. Et parce que le végétal est la base de tout, y compris du monde animal. » « Nous avons construit notre projet à partir du végétal car nous avons tous les deux des formations qui y étaient reliées, précise Claire Bertrand, son épouse, productrice et transformatrice de plantes médicinales. Rémi avait un BTS de paysagiste, dix années de travail dans le domaine avant de reprendre des études pour une licence de biologie du végétal. Moi, après un BTS agricole en amélioration des plantes, j'avais passé un master en microbiologie des milieux aquatiques, l'eau étant mon autre centre d'intérêt. »

Claire et Rémi se rencontrent à Angers lors de leurs études, avant de partir six mois au Brésil, en 2008. Le voyage est fait de rencontres avec des communautés paysannes riches de leur rapport avec la nature. « C'est là qu'a germé mon projet de plantes médicinales », se souvient Claire.

« C'est là que j'ai rencontré l'agroforesterie », complète Rémi. Qui ajoute qu'il a « longtemps refoulé l'idée de devenir paysan ». Cela viendra avec le temps, le retour en France, des emplois de paysagiste en suivant Claire embauchée à l'Ifremer, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Le temps aussi pour les parents de Rémi de poser à leurs enfants la question de la reprise de la ferme familiale. La sœur de Rémi est journaliste, son frère éducateur.

En 2011, Claire et Rémi sont à Brest. Il termine sa licence de biologie végétale et dessine déjà le projet d'agroforesterie qu'il rêve de mettre en place. Elle aura besoin de deux ans pour décider que sa production de plantes médicinales pourra bien se construire en agroforesterie, dans la suite de la vie d'une ferme qui, sinon, serait elle aussi partie à l'agrandissement des grandes exploitations de son secteur.

Mais pour ces projets, il faut sécuriser le foncier. Près de la retraite, les parents de Rémi sont confrontés à la mise vente par leur propriétaire d'une partie des terres qu'ils cultivent. Ils contactent alors Terre de Liens

 **Benoît Ducasse**

 Le site de la ferme et de sa boutique en ligne : lafabriquevegetale.fr

(1) Il est possible de participer au financement solidaire de cette acquisition : url.me/ngqJD

(cf. aussi l'article sur la ferme de Combreux, dans ce même numéro)

(2) Les 67 autres hectares appartiennent à d'autres propriétaires de longue date, Terre de Liens sera prévenu si un jour l'un ou l'une vend...

(3) moulinastrie.fr

(4) À ce jour, Rémi produit 10 000 litres d'huile par an. Globalement, le chiffre d'affaires de l'atelier « grandes cultures » est de 200 000 euros.

(5) Chiffre d'affaires annuel : 40 000 euros, vente en demi-gros et direct.

(6) Dont 3 hectares en plantes médicinales, le reste est sous-traité par Rémi pour les grandes cultures, ce qui permet à Claire de pratiquer des rotations pour les siennes.

qui acquiert une première parcelle de 38 hectares. À partir de 2022, la foncière achètera de nouvelles terres pour atteindre aujourd'hui 78,50 hectares en propriété, ainsi qu'une grande partie du corps de ferme, dont deux logements pouvant accueillir les familles paysannes ⁽¹⁾. Désormais, la ferme est pérennisée, sauvée des appétits des voisins, les paysan-nes fermier-es de Terre de Liens et l'ensemble des 130 hectares sont cultivés en bio ⁽²⁾.

Rémi s'installe en 2016, sur 125 hectares : « On a commencé par planter les arbres sur les 38 premiers hectares acquis par Terre de Liens, avec 14 week-ends de chantier participatif. L'Agence de l'eau a aidé financièrement l'achat des végétaux. »

Sur ces terres, les cultures se font dans des bandes de 27 mètres de large entre les rangs d'arbres et d'arbustes (cf. encadré). « En tout, je pratique une rotation de six ans, avec des cultures comme le colza, le blé, l'orge, le chanvre, la luzerne, le sarrasin... » Le blé est moulu sur place avec un moulin de type Astrié ⁽³⁾. La farine est vendue en direct : parmi les clients fidèles, un boulanger parisien vient en chercher 600 kg chaque semaine. L'orge, avec celle de fermes proches, est maltée dans le Loiret pour servir à la fabrication de bières par des brasseurs locaux. Colza, tournesol et chanvre sont aussi transformés à la ferme, en huiles également vendues en circuits courts ⁽⁴⁾. « Quand les arbres seront plus matures, j'aimerais aussi faire de l'huile de noix et de noisette », complète Rémi.

En 2019, c'est au tour de Claire de s'installer. Sur trois hectares, elle cultive une quarantaine de plantes. À partir de sa distillerie, elle produit huiles essentielles, eaux florales et hydrolats, filtrés et conditionnés dans le labo attendant ⁽⁵⁾. Une petite production de plantes séchées pour tisanes complète le tout.

L'agroforesterie

L'agroforesterie consiste à planter des arbres dans les terres agricoles aux côtés des cultures. Cette pratique répond à plusieurs objectifs : rétablir l'équilibre écologique des terres agricoles, prévenir l'érosion des sols et le ruissellement de l'eau, augmenter la résilience face au dérèglement climatique, favoriser la biodiversité, abriter des insectes auxiliaires et des oiseaux protecteurs des cultures... Elle offre aussi des revenus complémentaires.

À la Fabrique végétale, on trouve à ce jour, sur 38 hectares cultivés par Rémi, 1 700 arbres d'une vingtaine d'espèces et variétés et 9 000 arbustes. Leurs usages sont ou seront divers : bois d'œuvre, fruitiers, mellifères, tisanes... Sont projetées des plantations d'arbres pour la production de bois de chauffage, à tailler en têtards, comme on en trouvait en Île-de-France il y a quelques décennies.

Des ruches d'un partenaire apiculteur local, installées aux abords, participent à la bonne pollinisation du système agroforestier.



© La Fabrique végétale



© La Fabrique végétale

La recherche est le second champ d'activité de la paysanne microbiologiste. En contrat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, elle étudie « les interactions microbiennes pour l'assimilation du phosphore en agroforesterie de climat tempéré ». Le sujet est d'importance : le phosphore, minéral essentiel à la croissance des plantes, est en déficit dans les sols agricoles du monde entier. L'agriculture industrielle est en cause. « Et les mines des phosphates s'épuisent rapidement, précise Claire. La ressource pourrait ne plus être disponible dès 2050. » L'agroforesterie paysanne pourrait bien apporter des solutions : Claire ajoutera d'ailleurs des arbres au milieu de ses plantes médicinales.

Au printemps 2023, un nouveau paysan s'est installé à son tour à la Fabrique végétale. Claire lui a cédé deux de ses 22 hectares en fermage ⁽⁶⁾. À 47 ans, ancien éducateur spécialisé, Colin Jeanne fait partie de celles et ceux qui décident de rejoindre l'agriculture sur le tard. Après l'obtention de son brevet professionnel et un test d'activité via la coopérative Les Champs des possibles ⁽⁷⁾, actrice majeure de la formation de nouvelles et nouveaux paysans franciliens, il pratique le maraîchage sur sol vivant ⁽⁸⁾. Pour sa deuxième année, il distribue ses légumes à la boutique de la ferme auprès d'une amap locale, le vendredi soir (cf. encadré), et fournit une autres amap à Romainville, dans la banlieue est de Paris.

(7) leschampsdespossibles.fr

(8) maraichagesolvivant.org

(9) Pour l'instant, la ferme emploie un salarié à mi-temps et un apprenti.

Et ce ne devrait pas s'arrêter là. D'autres installations sont possibles et souhaitées ⁽⁹⁾. De l'élevage notamment. Rémi : « Sur mes 125 hectares, compte tenu de mes cultures en rotation, une soixantaine pourrait être pacagée chaque année, en m'apportant les fumures. » Une complémentarité bienvenue, le tout sans agrandissement et en augmentant le nombre de paysan·nes : l'esprit Conf'. ■

Engagement

« La Confédération paysanne est le seul syndicat qui défend nos valeurs, répond Claire. C'est un état d'esprit que de vouloir partager la terre et les outils de production pour donner l'accès au métier à toutes celles et tous ceux qui veulent devenir paysans. »

« C'est une démarche militante, bien au clair sur ses convictions, qui ne vend pas son âme au diable, complète Rémi. C'est aussi une vision globale et cohérente : on est dans des écosystèmes complexes et multiples, donc la simplification, les monocultures, l'industrialisation de l'agriculture ne sont pas durables. »

Ouverture

La Fabrique végétale s'ouvre volontairement au public. Par la boutique à la ferme bien sûr, où Claire et Rémi rencontrent leurs client·es le vendredi soir (en même temps que Colin y distribue ses légumes) et le mercredi soir. Mais aussi par la réception de groupes, une dizaine de fois par an. « Aux jeunes, je demande toujours : qui veut devenir paysan ? », raconte Claire. « Je leur dis de ne pas se mettre de barrière, que c'est possible si on en a envie. »

Au fond de la cour de ferme, une parcelle préfigure un jardin pédagogique : « Le but est d'y montrer toutes les plantes que nous cultivons et qu'une association du village s'approprie le jardin et le fasse vivre. »

Une fois par an, un spectacle est organisé à la ferme, histoire de rappeler qu'agriculture rime avec culture.

La nouvelle vie paysanne de la ferme de Combreaux

À Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), sur une historique ferme familiale se sont installés cinq nouveaux paysans et paysannes, avec la perspective d'en accueillir d'autres. Le projet global mêle activité agricole, activités socioculturelles et habitat.

C'est la volonté d'un groupe, le collectif des habitants et habitantes de la ferme de Combreaux, qui a permis le renouveau paysan d'un grand corps de ferme et des terres alentour. Ce sont d'abord des oppositions familiales dans la vente du bien que le collectif a rencontrées. Il aura fallu alors le soutien de la mairie de Tournan-en-Brie et de la Safer pour empêcher qu'un bâtiment, qui abrite aujourd'hui les ateliers agricoles, ne soit vendu comme espace de stockage. Le rachat de 60 hectares de terres attenantes à la ferme par la foncière Terre de Liens (cf. encadré) rencontre lui aussi des difficultés, mais de la Safer cette fois-ci. Le collectif mit alors tout en œuvre pour convaincre

 Article corédigé et coordonné par **Benoît Ducasse**

 Site du collectif de la ferme de Combreaux : combreaux.net

(1) Camille finalise son parcours avec la couveuse des Champs des Possibles qui facilite l'installation de nouveaux paysans et paysannes en Île-de-France : leschampsdespossibles.fr

(2) Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne. Une amap est un partenariat entre un groupe de consommateurs et consommatrices et un ou des paysan·nes : reseau-ama.org

(3) Le reste est essentiellement vendu à la ferme le jeudi soir.

(4) Dotation jeune agriculteur, aide à l'installation financée par des crédits européens et nationaux.

celle-ci de repasser le dossier en comité technique, ce qui fut fait.

Les terres et les bâtiments protégés, le groupe pouvait accueillir des paysannes et paysans partageant la volonté de rendre possible des projets communs.

Justine Esnault et Thibaud Pereira rejoignent ainsi la ferme début 2020. Leurs installations seront effectives en octobre 2021. Les voilà désormais associés au sein du Gaec du Champ Libre, fermière et fermier d'un oncle et d'une tante de la famille historique pour 4,5 hectares de terres. Justine et Thibaud y cultivent une cinquantaine de légumes sur 2,9 hectares, avec 1,5 hectare de cultures en plein champ et 1 500 mètres carrés de serres. Depuis janvier 2024, Camille les a rejoints en vue d'intégrer prochainement le Gaec ⁽¹⁾.

En 2024, la production maraîchère était de 35 tonnes, livrées essentiellement en une centaine de paniers hebdomadaires répartis sur trois amaps ⁽²⁾ : à Noisiel, Joinville et, depuis l'arrivée de Camille, à Ivry-sur-Seine, à une demi-heure de route ⁽³⁾.

« On n'a vraiment pas de regret, commente Thibaud. On a passé le plus dur avec les chantiers, c'était beaucoup de stress, mais en 2023 on a fait une belle saison et on réussit

déjà à se payer ». Justine et Thibaud se sont installés avec la DJA ⁽⁴⁾. Avec l'arrivée de leur nouvelle associée, une production complémentaire de plantes médicinales et de tisanes est mise en œuvre, les premiers plants de vivaces ayant été plantés l'an dernier.

À leurs côtés s'est installé Bastien Paix, paysan boulanger. Il met en culture les 60 hectares achetés par Terre de Liens, aux deux tiers en rotation de céréales et au tiers en prairies fourragères. Une partie des céréales récoltées lui sert à la boulange après transformation en farine, le reste est vendu à une coopérative. En deux fournées, Bastien produit au feu de bois 220 kg de pain par semaine, distribués à 90 % auprès de sept amaps, le reste en vente à la ferme ou dans des épiceries. Le nouveau paysan aimerait lui aussi trouver prochainement un ou une associée.

Un atelier arboricole est également en place. Clément cultive pour l'instant un hectare d'arbres fruitiers (figuiers, cerisiers, poiriers, pêchers, abricotiers, pruniers), des petits fruits et de la vigne à raisin de table dont il vend les productions, lui aussi, principalement en amap. Il souhaite agrandir son verger de trois hectares supplémentaires courant 2025.

Évident

Dès leur installation, Thibaud et Justine ont adhéré à la Confédération paysanne d'Île-de-France. « C'était évident », résume Justine, qui avait au préalable travaillé dans les Yvelines, chez Gaspard Manesse, porte-parole régional du syndicat. La défense de l'agriculture paysanne, des petites fermes, le projet global leur tiennent à cœur. Pas facile dans cette région de grandes fermes et de grandes cultures. « Nous avons de bonnes relations avec nos voisins avec qui nous avons de vraies conversations, très intéressantes, même si nous ne partageons pas tout. Nous connaissons aussi d'autres paysans du coin adhérents de la Conf'. Mais pour l'instant, nous ne pouvons pas faire plus. » Mais au moins adhérer est important : « La moindre adhésion a du poids », conclut Thibaud.

Participer à l'achat des terres

Terre de Liens est propriétaire de 60 hectares de terres agricoles de la ferme de Combreaux. Dans un territoire marqué par une forte pression foncière, cette acquisition a permis de préserver la vocation agricole de la ferme, d'accompagner sa transmission et de faciliter l'installation d'un paysan boulanger et d'un arboriculteur. Pour l'instant, près de la moitié de la somme engagée a été couverte par la souscription d'actions (105 euros l'unité). On peut donc encore participer à l'achat de ces terres, ainsi qu'à celles de la Fabrique végétale (article à lire dans ce même numéro)

 Voir : urlz.fr/ol2b et : urlz.fr/sPQx



À l'exemple de la ferme de Combreux, l'agriculture paysanne installe en nombre et génère de belles dynamiques collectives, à l'inverse de la tendance nationale portée par le modèle encore dominant : de 2010 à 2020, selon l'Insee, la Seine-et-Marne a encore perdu plus de 20 % de ses paysan·nes.

Mais il y a encore de la place ! « Nous sommes ouverts à d'autres projets, confirme Justine. Une partie des terres de Bastien peut servir à une certaine diversification, comme du petit élevage, de la culture de houblon, de l'apiculture... » Avis aux amatrices et amateurs qui se retrouveront dans le large écosystème de la ferme de Combreux.

Car aux activités paysannes se mêlent des ambitions culturelles portées par le collectif des habitant·es. La

(5) Fruit de ce travail, un guide-ressources pour un accueil solidaire à la ferme est à télécharger : uriz.fr/sPQg

grange, passée sous statut de société coopérative d'intérêt collectif (Scic), abrite non seulement les locaux agricoles (boulangerie, fours, laboratoires de transformation, stockage) mais aussi une vaste salle qui accueille à la belle saison des dîners-concerts et autres activités festives.

On l'aura compris, la ferme de Combreux attire par sa dynamique et son ouverture. Celle-ci se traduit également par la mise à disposition de mille mètres carrés de terres à quatre

collectifs qui animent dans la région des cantines solidaires et viennent cultiver là pommes de terre, oignons et courges. Le voisinage immédiat de personnes exilées, hébergées temporairement dans l'ancien château de Combreux, offre aussi des occasions de rencontres et de partage, entraînant une réflexion collective et un travail en cours sur l'hospitalité paysanne ⁽⁵⁾. Paysanne et hospitalière, la ferme de Combreux a bien une nouvelle belle vie. ■

Les paysannes et paysans

Thibaud, 36 ans, a une formation d'ingénieur agronome. Après un début de parcours professionnel à l'Inrae, il saisit l'opportunité de rejoindre dans la banlieue sud de Paris une association qui emploie quatre maraîchers et vend des paniers de légumes aux habitant·es des environs. Mais l'asso est en crise. Il y fera quand même ses premiers pas imprévisibles de maraîcher et rencontrera Justine, embauchée comme cheffe de culture juste avant la liquidation de l'association, début 2018.

Justine, 32 ans, a « fait un lycée agricole en aménagement du paysage ». Dans cet établissement de l'Ouest parisien, elle obtient un Bac qui lui donne la capacité agricole, avant de partir trois

ans au Québec. De retour en France, elle dessine son avenir de paysanne avec deux saisons comme salariée agricole chez Gaspard Manesse, porte-parole de la Confédération paysanne d'Île-de-France, avant d'être embauchée cheffe de culture dans l'association où travaillait déjà Thibaud. Via les marchés paysans organisés en Île-de-France par l'association des Ami·es de la Confédération paysanne, elle rencontre l'un des cousins à l'origine du renouveau de la ferme. Ainsi débute le chemin qui conduira Justine et Thibaud à Combreux.

Bastien est « entrepreneur salarié associé » (ESA) en « contrat d'appui au projet d'entreprise » (CAPE) de la coopérative d'activité et d'emploi Les Champs des

Possibles. Celle-ci a pour mission de faciliter l'installation de paysan·nes en Île-de-France. Dans ce but, elle fait partie du réseau national des espaces-test agricoles (Reneta). Les Champs du Possible sont aussi membres fondateurs du réseau Abiosol qui, avec Terre de Liens et le réseau des amaps d'Île-de-France, accueille, forme et accompagne les candidat·es à l'installation dans la région.

Clément, 36 ans, a une formation en droit et sciences politiques. Il a travaillé huit ans pour des fondations, dans des programmes agricoles et alimentaires, avant de troquer l'ordinateur pour le sécateur, passer un BPREA Arboriculture et intégrer le collectif de Combreux en 2024 en reprenant le verger bio créé en 2021.

Des prés bocagers sur les terres céréalières

Le troupeau de brebis Manech à tête rousse est arrivé il y a tout juste onze ans dans les Yvelines, en octobre 2013, dans les champs de Cravent, quelques mois après l'installation administrative de Benjamin Chassagne sur ces terres céréalières. Aujourd'hui, l'intégralité du lait des 120 brebis laitières est transformé à la ferme et vendu localement en circuits courts.

Fanny et Benjamin Chassagne sont originaires des environs de Poissy, dans les Yvelines, et se rencontrent durant leurs années de lycée. Benjamin n'est pas issu d'une famille paysanne mais découvre le métier auprès des parents de Fanny, installés sur une ferme en polyculture-élevage avicole convertie à l'agriculture biologique. Attiré par les opportunités qu'offre le secteur agricole, Benjamin suit un BTS ACSE ⁽¹⁾ en alternance à la Bergerie nationale de Rambouillet, puis une licence spécialisée en environnement à l'université de Rennes. Il travaille comme apprenti au sein d'une ferme en polyculture-élevage de poules pondeuses.

Avec le temps, Fanny et Benjamin dessinent le projet de s'installer en élevage ovin. Dans un premier temps, ils recherchent une ferme dans une région d'élevage du sud de la France. Ils se lancent finalement dans l'aventure à 29 ans, dans leur région natale, au printemps 2013, avec la possibilité offerte de reprendre en location 40 hectares de terres appartenant à la famille de Fanny, sur la commune de Cravent, à 20 km à l'ouest de Mantes-la-Jolie. Ce sont des parcelles céréalières

cultivées en agriculture conventionnelle, ainsi qu'une parcelle de terre en jachère ; tout est à construire. La location des terres avec une certaine sécurité plaît bien au couple, cela permet d'investir dès le démarrage davantage dans l'outil de travail plutôt que dans le foncier.

La construction de la bergerie prend toutefois du retard : il faut aménager en hâte un bâtiment temporaire pour accueillir les premières brebis qui arrivent bien à l'automne 2013.

Pendant les neuf premières années de leur installation, Fanny travaille sans statut sur la ferme puis devient conjointe collaboratrice. Elle poursuit en parallèle, à mi-temps, sa carrière d'infirmière anesthésiste hospitalière afin d'assurer un revenu à la famille. Pour pouvoir s'investir plus en profondeur sur la bergerie et ne pas se disperser, elle devient co-exploitante à temps plein en 2022. Cela aura impliqué l'augmentation de la production laitière par l'agrandissement du troupeau et le passage à la double traite pendant la première partie de la lactation.

Il était important pour le couple d'avoir un statut équivalent sur la ferme. La répartition des tâches entre les deux se décide en fonction de

 **Sophie Woëhling,**
animatrice de la
Confédération
paysanne d'Île-de-
France

leurs affinités : Fanny est plus souvent en fromagerie et gère les aspects sanitaires du troupeau ; Benjamin, quant à lui, assure davantage la gestion administrative et les livraisons.

Les 20 000 litres de lait produits à l'année sont transformés à la ferme, pour un tiers en fromages lactiques, pour un autre tiers en fromages à pâtes pressées et pâtes molles et, pour le dernier tiers, en yaourts et glaces. La moitié des ventes se fait sur place et via des contrats d'engagement avec des amaps. L'autre moitié des ventes se fait auprès de magasins implantés dans un secteur allant de Poissy à Paris.

La diversité dans leur gamme de produits et de circuits de vente leur assure une certaine résilience, comme ils ont pu le constater pendant la crise du covid en 2020. Ainsi la fabrication de tommes leur permet de conserver de grandes quantités de lait quand la demande baisse (départs en vacances et fermeture des magasins d'été) ou au pic de lactation. La production de glaces diversifie la gamme et les circuits de ventes (camion-glacier sur événements) et permet de s'adapter à la saisonnalité de l'activité, la production s'arrêtant à l'automne.

(1) ACSE :
Analyse, conduite
et stratégie de
l'entreprise agricole.
(2) fermesdavenir.
org



© Sophie Woëhling

Quelques chiffres

- SAU : 43 hectares, tout en location.
- Troupeau : 120 brebis de race Manech (90 %) et Lacaune (10%). 20 000 litres de lait produits par le troupeau à l'année.
- Tout le lait est transformé à la ferme en fromages, yaourts et glaces. Vente en circuits courts.
- Investissements : 500 000 euros sur dix ans, qui comprennent les bâtiments, les raccordements, terrassements, fromagerie, matériels divers, les clôtures, etc.
- En 2023, chiffre d'affaires : 143 000 euros sans les aides, 65 000 euros d'EBE (excédent brut d'exploitation), pour 2 UTH, EBE/hectare : 1 500 euros.

Développer l'agroécologie

« Pour nous, promouvoir le vivant sous toutes ses formes est quelque chose d'essentiel. Nous avons la chance, et la responsabilité qui va avec, d'habiter un lieu exceptionnel. Nous devons en prendre soin. C'est un lieu qui ne nous appartient pas, il nous est confié pour un temps et nous nous devons de le préserver et de le partager le plus possible avec les multiples espèces qui le peuplent, et également avec toutes celles et ceux de passage, écoliers, étudiants, stagiaires, amis, clients, promeneurs, amapiens... »

 lesbrebisdecravent.com

Cet équilibre global, Fanny et Benjamin le recherchent aussi dans la gestion de l'écosystème autour de leur ferme.

Tous deux se forment au fil du temps aux pratiques agroécologiques : « Il est important de penser de manière systémique : préserver les microbiotes, planter arbres et haies fourragères, restaurer les zones humides, afin que l'écosystème s'adapte aux aléas climatiques et s'équilibre par sa propre richesse. Des prairies bien gérées vont assurer une meilleure alimentation et une meilleure santé aux brebis qui produiront un lait de qualité. »

Dès leur installation, le couple convertit les quarante hectares de foncier en agriculture biologique. Douze hectares attenants à la bergerie sont semés en prairies qui s'ajoutent aux neuf hectares de prairie permanente.

Faute de temps et de matériel adéquat, ils confient la gestion des seize hectares de cultures, dédiés à la nourriture complémentaire du troupeau (blé, orge, luzerne, féverole, avoine), à des agriculteurs bio du secteur. Leur souhait à est de reprendre la gestion de la production fourragère à moyen terme, pour adapter plus finement la conduite culturale aux besoins alimentaires des brebis.

Le parcellaire de prairies est organisé sous forme de trente-cinq parcs clôturés, séparés par des couloirs, afin de pouvoir facilement raisonner et mener le pâturage tournant dynamique : la surface d'un parc correspond aux besoins alimentaires de 100 brebis pour une journée.

Trois premiers kilomètres de haies ont été plantés, il y a deux ans, autour de chaque parcelle, reformant ainsi un maillage bocager. L'objectif est de valoriser ces haies en fourrage pour nourrir le troupeau et de bénéficier de toutes leurs externalités positives : lutte contre l'érosion des sols et la sécheresse, abris pour la biodiversité, amélioration de l'infiltration des eaux...

Un partenariat de trois ans avec Fermes d'Avenir ⁽²⁾ va leur permettre de poursuivre ces démarches. Un chantier de plantation d'un verger est prévu en 2025, avec pour objectifs d'apporter de l'ombrage au troupeau, de développer une petite production fruitière complémentaire, mais aussi de favoriser la repousse vigoureuse de l'herbe sur les parcelles. En 2026, il est prévu de planter de nouveaux kilomètres de haies dans les prairies. Et en 2027, les parcelles de cultures céréalières seront aménagées et conduites en agroforesterie. ■



À Sapousse, ça part en parts

Sylvie Guillot et Florent Sebban se sont installés en 2011 sur des terres propriétés de la commune de Pussay, en Essonne. Toute leur production de légumes est distribuée chaque semaine en parts de récoltes dont les prix sont discutés en début de saison avec les adhérents et adhérentes de leur amap ⁽¹⁾.

La ferme Sapousse est créée en 2011 par deux NIMA, les désormais fameux paysans « *non issus du milieu agricole* ». Dans sa vie d'avant, Sylvie Guillot était quand même en rapport avec ce milieu : ingénieure agronome, elle travaillait pour un institut technique, celui des céréales (ITC), mais « *pas pour la même agriculture* » que celle qu'elle pratique aujourd'hui, et surtout « *je n'avais pas les mains dans la terre* ». Florent Sebban, son compagnon, travaillait lui pour une ONG de solidarité internationale, après des études de commerce : « *Je ne connaissais pas le monde agricole jusqu'à ce que Sylvie nous inscrive à une amap, à Nemours, en 2008.* » Les discussions avec le paysan et la qualité de ses légumes le font

 **Benoît Ducasse**

 fermesapousse.fr - fermesapousse@gmail.com

 **Sapousse** se veut « *une ferme bio, à taille humaine, citoyenne et résiliente* ».

« *kiffer* ». L'approche de la trentaine, l'envie de se poser et de se réorienter : le projet radical et partagé de s'installer est lancé.

Florent passe un BTS agricole par correspondance, travaille dans des fermes de la région, « *à la découverte de maraîchers bio ayant mis en place des modèles pérennes et robustes* ».

S'en vient la recherche de terres. Trois ans de galères, d'espoirs déçus, de relances, de refus... Un jour, un rien blasé, le couple reçoit une annonce d'une commune de l'Essonne qui recherche des maraîchers bio pour une installation sur des terres mises à disposition. C'est Pussay, 2000 habitant-es, tout près du Loiret et de l'Eure-et-Loir, pas loin de leur domicile. Et c'est le bon plan.

Tout va alors très vite : un premier rendez-vous est pris à la mairie en mai 2011 et les papiers sont signés en septembre : « *On s'est rendu compte que quand un ou une maire ou un conseil municipal a une forte volonté politique, ça peut vraiment se concrétiser rapidement.* » Les premières graines sont semées et les premiers plants mis en place quelques mois plus tard ; en juin 2012 sont livrés les premiers paniers aux Légumes de Gaïa, l'ama de Pussay.

Quelque 13 ans plus tard, Sylvie et Florent louent (toujours) à la commune 4,7 hectares sur lesquels sont cultivés une cinquantaine de légumes, des plantes aromatiques et médicinales et 500 arbres fruitiers plantés il y a six ans. Des ruches auprès des cultures



servent surtout à leur pollinisation, même si 100 à 200 kg de miel sont produits chaque année. Une petite tribu de poules pondeuses, à usage domestique, est régulièrement installée dans les rangées entre les fruitiers pour se rassasier de larves d'insectes ravageurs. Dans cette région de monocultures céréalières, pas de fumier à disposition dans les environs : les engrais verts sont de rigueur pour apporter au sol azote et matière organique. La grande majorité des plants maraîchers sont produits sur place à partir de semences, majoritairement fermières.

Le couple a investi dans sa maison, les serres et le grand hangar en bois (avec chambre froide, atelier de transformation pour les fruits et légumes et séchoir pour les plantes aromatiques et médicinales). Les outils sont en grande partie autofabriqués avec l'Atelier Paysan, coopérative accompagnant les paysan·nes dans la conception et la fabrication de machines adaptés à l'agroécologie⁽²⁾. Ainsi « l'agrozouk », garé sous une serre : un quadricycle mû par son conducteur ou sa conductrice avec l'aide de batteries électriques pour le grattage du sol avant plantation.

« C'est très satisfaisant de cultiver sa production, s'enthousiasme Florent. Mais ce qui nous plaît le plus, ce sont les rapports que nous construisons avec les adhérents et adhérentes de l'AMAP. On reprend en main nos destins, ce n'est pas qu'une question d'alimentation saine. On sort d'un système trop global et frustrant pour revenir à une

(1) Fêtant en 2024 ses 20 ans, le réseau des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) d'Île-de-France compte 375 groupes, soit plus de 21 000 familles, en partenariat avec environ 400 fermes : amap-idf.org
(2) latelierpaysan.org
(3) Dans *Le Parisien*, 15/06/2019

forme d'autonomie, une agriculture citoyenne. Cela a quelque chose de très joyeux. »⁽³⁾

On en vient là à une particularité – fondamentale – de la ferme : la vente de ses légumes. Les grandes décisions sont prises chaque année lors de l'assemblée générale des amapien·nes. On discute ainsi du choix de cultiver des hybrides F1 ou des semences paysannes, et des conséquences de ces choix : il a ainsi été décidé en 2022 de cultiver des F1 en aubergines, par souci économique et de gestion du temps de travail, mais de privilégier les tomates « population » pour les couleurs et goûts variés de leurs fruits.

On discute surtout des coûts. Sylvie et Florent jouent la transparence : des camemberts sont exposés, tous les coûts marqués et expliqués (cf. encadré). La récolte sera entièrement partagée en parts, en fonction du nombre de foyers et de contrats signés pour l'année. L'objectif est de se mettre d'accord sur ce qui va être payé et sur le salaire des maraîchers durant la saison à venir. Florent : « Ce que les gens payent, ce n'est pas un prix mais un coût. Nous, on ne sait pas combien vaut un kilo de carottes cette semaine dans un hypermarché : ce qui nous

intéresse toutes et tous, c'est que la ferme soit pérenne et robuste économiquement. Nous avons une relation saine avec nos amapiennes et amapiens, ils savent où va leur argent. » Ainsi : « Il y a eu un moment où on ne gagnait que 1 500 euros et il y a eu un débat pour nous passer au Smic horaire, parce que les amapiens et les amapiennes ne trouvaient pas normal qu'on ne soit pas à ce niveau de rémunération. Donc, on s'est augmenté, et donc ça a augmenté le coût de la part de récolte. »

Les plantes aromatiques et médicinales poussent entre les fruitiers : « Ça va très bien ensemble, explique Sylvie : les aromatiques produisent des molécules qui font fuir les nuisibles. » Tisanes et sirops font l'objet d'autres contrats de vente au sein de l'AMAP de Pussay, mais aussi d'autres associations régionales.

L'affaire a l'air de bien fonctionner. En tout cas, pas de regret à ce stade. Florent précise : « On a à peu près cinq semaines de vacances chacun, chaque année, et on va chercher nos enfants à l'école tous les jours. On prend aussi de gros week-ends... » Et Sylvie d'estimer, tout sourire, que comme ça, on pourrait « toutes et tous devenir paysans », « c'est cool de devenir paysan ! » ■

Nicolas Meyrieux

Cet article a été rédigé d'après une vidéo réalisée par Nicolas Meyrieux, avec son autorisation. Le comédien est aussi célèbre pour sa chaîne Youtube et ses 205 000 abonné·es, sur laquelle il publie régulièrement des vidéos témoignant de son engagement face aux enjeux du dérèglement climatique. Un engagement artistique avec ses spectacles, mais également, désormais, paysan : après avoir passé son BPREA, Nicolas est en cours d'installation dans les Landes.

Durant les étés 2023 et 2024, il est parti à la rencontre de paysannes et de paysans « inspirants », hôtes de son spectacle « On sait pas », réalisant à chaque étape des vidéos pour un beau florilège d'exemples d'agriculture paysanne.

➡ À voir sur : youtube.com/user/NicolasMeyrieux

En chiffres

- 110 foyers adhérent à l'AMAP (2023).
- La production totale de légumes et fruits transformés (pour l'instant pas encore de fruits frais, les arbres sont encore trop jeunes) est distribuée chaque semaine en autant de paniers correspondant à 75 parts de la récolte (on peut souscrire un abonnement pour une demi-part).
- 93 000 euros de chiffre d'affaires (CA) annuel pour l'atelier « fruits et légumes ».
- Salaires : 1 850 euros net chacun (34 % du CA).
- Intégration des dépenses : amortissements (14 % du CA), loyer à la commune (1 %), charges de production (semences, terreaux, eau) (13 %), énergie (dont électricité fournie par Enercoop) (8 %), entretien du matériel (3 %), cotisations sociales (15 %)...
- En résulte un coût de part de récolte de légumes de 1 210,70 euros par an, soit 23,28 euros par semaine.
- 30 000 euros de CA pour l'atelier « plantes aromatiques et médicinales ».
- En ce qui concerne les investissements, Sylvie les estime à « 200 000 euros, tout cumulé depuis le départ, plus le labo de transformation qui a coûté dans les 55 000 euros. Nous avons dû tout construire, il n'y avait rien, c'était un ancien champ de céréales. Mais on a demandé et obtenu nos dotations jeunes agriculteurs (DJA) et des aides à l'investissement (des fonds européens distribués par les collectivités locales) à hauteur de 40 % pour le hangar, les serres ou la chambre froide, par exemple. »

« Quand on m'a montré les terres, je me suis dit que je ne pourrai jamais m'installer là ! »

Après douze ans dans l'univers de l'électronique, suite à un licenciement, Erwan Humbert se posait la question : se reconverter dans l'informatique, la restauration ou l'agriculture ? C'est cette voie qu'il a prise en fondant la ferme des Prés Neufs, dans l'Essonne, malgré des terres peu propices au maraîchage.

À 52 ans, Erwan Humbert est paysan, maraîcher à Longpont-sur-Orge (Essonne) où il s'est installé en 2012. Ses parents n'étaient pas du métier, mais « je suis né en Bretagne et nous avions la chance d'habiter tout près d'une ferme, d'acheter de bons produits locaux : j'ai toujours aimé manger de bonnes choses ».

Il se dirige d'abord vers l'électronique, part faire ses études en Île-de-France, devient ingénieur puis entre comme journaliste dans une revue spécialisée où il restera une douzaine d'années. Mais le journal indépendant pour lequel il travaille est racheté et finira dans le même groupe de médias que BFM : « En dix ans, j'ai connu 5 plans sociaux. Et ça tranchait dans le vif, on était passé d'une trentaine à une dizaine de journalistes. » En 2009, il décide de partir lors du nouveau plan social et de faire autre chose.

Se pose alors la question de la reconversion. Se spécialiser dans l'informatique, ouvrir un resto ou devenir paysan ? « Cuisiner me tentait mais

quand je voyais avec quels produits devaient travailler les quelques relations qui s'étaient lancées dans la restauration – avec épices, sauces et autres pour couvrir la piètre qualité des produits de base -, j'en ai conclu qu'il valait mieux produire d'entrée de la bonne nourriture, et bien sûr pour cela en bio. »

Le maraîchage ne lui est pas complètement inconnu. Depuis 2006, Erwan adhère à une amap, va souvent donner la main au maraîcher qui la fournit. Puis, en 2007, il participe activement à l'installation d'un jeune maraîcher près de Meaux. Après son licenciement, il va faire un stage chez le paysan de sa première amap, « pour me tester, voir si j'étais physiquement capable de suivre ». Le test s'avérant concluant, direction Briecomte-Robert, en Seine-et-Marne, pour la formation conduisant à l'obtention, en 2010, du Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA).

Un camarade de formation a alors un projet d'installation à

 **Benoît Ducasse**

- (1) lespaniersde-longpont.org
- (2) Depuis, chaque année, il continue d'apporter entre 50 et 100 tonnes de compost, surtout de déchets verts, d'une production locale livrée par un agriculteur.
- (3) normandie.maraichagesol-vivant.fr/ressources
- (4) latelierpaysan.org
- (5) Ici, on ne parle pas de paniers mais de parts de récolte, au vu de l'engagement en début de saison de partager la production, préachetée, en fonction des récoltes effectives (voir aussi l'article sur la ferme Sapousse, dans ce même numéro).
- (6) Estimé à un peu moins de 200 000 euros en 2023.

Longpont-sur-Orge. La commune de l'Essonne a un long passé nourricier. Dans les années 1960, une cinquantaine de maraîchers et maraîchères produisaient sur de petites surfaces des légumes qui nourrissaient Paris. Ils ne sont plus que deux en activité, la plupart des terres étant parties à l'agrandissement des exploitations céréalières, mais aussi dans un continu processus d'urbanisation.

C'était sans compter sur une dynamique association, les Paniers de Longpont ⁽¹⁾, qui se bat pour maintenir et redévelopper l'agriculture paysanne dans la commune et les alentours. C'est elle qui a aidé l'ami d'Erwan à s'installer. C'est elle qui l'aidera à trouver des terres.

Mais quelles terres ? « Quand on me les a montrées en mai 2011, je me suis dit que je ne pourrai jamais m'installer là ! En pente et en fond de vallée, très argileuses et collantes, ce qui n'est pas terrible pour les légumes, elles étaient épuisées, pleines de liserons, de chardons, de prèles, sans plante indicatrice des terres maraîchères, en plus avec cinq propriétaires différents et des difficultés pour construire des bâtiments... Mais le temps passait, ma femme poussait : en septembre 2011, j'annonce que je reprends ces terres et je m'y installe officiellement en mars 2012. »

Redonner de la fertilité aux sols, créer la ferme

Pour redonner de la structure et de la fertilité à ses sols, le nouveau paysan apporte rapidement, puis régulièrement, de grandes quantités de compost ⁽²⁾. Le travail est de longue haleine, on part de loin avec une terre au taux de matière organique dérisoire (moins de 2 %) pour atteindre aujourd'hui un taux acceptable (plus de 5 % de matière organique carbonée).

Valeurs

« La Confédération paysanne est le syndicat qui me correspond en termes de valeurs, celui qui défend vraiment les paysans et l'agriculture, un syndicat de sincères solidarités. J'apprécie la démarche globale et les outils, tel le diagnostic de l'agriculture paysanne pour faire évoluer sa ferme et être plus efficace, dans le bon sens du terme.

Pour moi il faut au moins adhérer, et bien penser à cotiser chaque année, ce que je m'efforce de faire. J'essaie quand même d'être actif dans l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear), dans son travail sur les semences paysannes, un sujet qui me tient à cœur.

Comme ma ferme est située à la croisée de plusieurs chemins d'adhérentes et adhérents franciliens, on fait souvent des réunions ici. C'est aussi à la ferme que s'est tenue l'assemblée générale 2024 de la Confédération paysanne régionale. Pour concrétiser un peu plus mon adhésion, j'ai accepté d'être candidat sur la liste du syndicat à l'élection de la chambre d'agriculture d'Île-de-France qui se tiendra en janvier 2025. »

Hébergement solidaire

Pour faire face au réchauffement climatique, Adeline Lefranc s'est lancée dans un projet écologique : faire naître en pépinière des arbres endémiques d'Île-de-France, ceux qui poussent naturellement dans les écosystèmes locaux. Plus adaptés aux sols et au climat de la région, les plants sélectionnés sont vendus aux paysans et paysannes, mais surtout aux collectivités locales soucieuses de vivifier leurs écosystèmes en péril. Adeline propose aussi des ateliers « nature » pour enfants et adultes du secteur.

Depuis 2022, sa pépinière, l'Enracineuse, est hébergée par Erwan Humbert à la ferme des Prés Neufs, le temps de trouver le terrain adéquat et pérenne pour développer la petite entreprise.

 l'enracineuse.fr

Il lui faut aussi construire à sa charge un hangar de 270 m² indispensable, mais sans être propriétaire de la parcelle qui appartient à la municipalité.

Aujourd'hui, l'outil de production est bien en place. Trois salarié·es travaillent aux côtés d'Erwan. Près du hangar se trouvent les serres (1250 m² en tout) et sept parcelles de 1500 m² chacune. Un forage effectué dès le départ permet d'irriguer une partie des parcelles.

Sur chacune de ces parcelles se pratiquent entre deux et quatre

cultures par an, selon des méthodes inspirées du maraîchage sur sol vivant ⁽³⁾. Les principaux outils sont fabriqués avec l'Atelier Paysan, coopérative d'auto-construction ⁽⁴⁾.

À cela s'ajoute la production de légumes en plein champ, sur deux hectares en moyenne selon les années : carottes, céleris, poireaux, navets, courges...

Les cultures sont très diversifiées, environ 70 espèces et variétés différentes et, preuve que le travail d'amélioration du sol a fait son œuvre, la

 Trois salarié·es travaillent aux côtés d'Erwan (à droite, barbu). L'équipe de la ferme des Prés neufs cultive 70 espèces et variétés différentes de légumes et, preuve que le travail d'amélioration du sol a fait son œuvre, la production globale est passée de 30 tonnes en 2013 à 100 en 2023.

production globale est passée des 30 tonnes des débuts à près de 100 tonnes en 2023.

Le système se veut le plus résilient possible : près de 2000 arbres ont ainsi été plantés sur le site.

Circuits courts

Avec le temps, la dynamique des Paniers de Longpont s'est quelque peu érodée. Si en 2018, plus de 90 parts de récolte ⁽⁵⁾ étaient distribuées chaque semaine, une cinquantaine l'était en 2022. Il a donc fallu trouver de nouveaux débouchés.

Une autre amap, à Bagneux (20 km), est devenue partenaire. Les amaps représentent aujourd'hui 45 % du chiffre d'affaires de la ferme ⁽⁶⁾. Un marché hebdomadaire à Nozay, commune voisine, en représente 15 %. Le reste (40 %) vient des ventes à des restauratrices et restaurateurs devenus de fidèles clients, appréciant la qualité des légumes fournis. Fréquemment, ces cuisiniers et cuisinières de talent se rendent à la ferme et se retrouvent pour manger et discuter dans la grande cuisine qui sera peut-être un jour ouverte au public en tant que table paysanne. Une affaire à suivre. ■



Une ferme résiste à la bétonisation des terres du Grand Paris

On observe une drôle de rotation des cultures sur la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle, dans l'Essonne. En trente ans, les champs ont vu pousser du blé conventionnel, du blé bio, des zadistes... et maintenant du béton ?

Sur le Plateau de Saclay, Cristiana Modica Vandame et Emmanuel Vandame sont devenus des figures de l'agriculture militante. Ce couple hors norme se rencontre aux Philippines, il y a plus de trente ans. Elle est italienne, docteur en anthropologie, et travaille dans l'humanitaire. Lui est commercial en machinisme agricole, en vacances. Fils et petit-fils d'agriculteurs céréaliers conventionnels, il vient d'Île-de-France. Initialement, Emmanuel ne voulait pas reprendre derrière son père. Pourtant en 1997, le couple fait le choix de revenir sur la ferme familiale. Cristiana raconte : « À part l'amour pour la nature, je ne connaissais rien du tout. Manu m'a appris le métier. » Aujourd'hui, Cristiana, Manu et leurs salariés-es cultivent et récoltent des céréales bio, produisant leur propre farine à la ferme, transformée sur place en une gamme de pains au levain renommés dans toute la région.

Des légumes aussi

En 2001, deux habitantes de Palaiseau, à une dizaine de kilomètres de là, les contactent. Elles cherchent des paysans et paysannes qui accepteraient de créer une amap locale. Cette méthode de vente est alors inconnue des Vandame. « Moi, j'ai dit non, c'était très clair, se remémore Emmanuel. Elles voulaient faire des légumes en bio, mais moi ma formation, c'était les céréales en conventionnel, dans les années 1980. Le bio, je n'y connaissais rien et il n'y en avait pas autour. J'ai fini par dire oui pour avoir la paix : on va se planter, et elles verront bien que ça ne marche pas. On a fait des patates parce qu'on savait que ça marchait sur le plateau... et quand j'ai fait les comptes, ça valait le coup. »

Cristiana initie alors le projet d'une ferme « tournée vers les autres, tournée vers les gens qui mangent ». Les Jardins de Cérès sont nés. C'est grâce à son « acharnement » que

 **Damien Audouard**, étudiant en sociologie et **Aline Aurias**, paysanne dans l'Essonne

(1) À lire : Contre le bétonnage au sud de Paris, bienvenue à Saclay, sur le site : reporterre.net

« Manu » prend progressivement de la distance avec son éducation agricole. En suivant cette logique, après les patates, les adhérentes et adhérents de l'amao encouragent à la création d'un fournil. Le couple commence par la farine, avec un tout petit moulin. Ce n'est qu'en 2011 que la construction du fournil se concrétise.

Sous pression de l'urbanisme

Les champs des Vandame sont collés au CEA de Saclay, sur le plateau du même nom, réputé pour les grandes écoles qui s'y sont implantées (cf. encadré). C'est dans ce cadre que la société du Grand Paris Express souhaite construire la ligne 18 de son métro automatique. Imaginée il y a plus de 15 ans, cette ligne va traverser ce territoire agricole à la fertilité réputée. Parmi les terres artificialisées, celles de la ferme Vandame...

Depuis 2011, Manu et Cristiana luttent contre ce projet néfaste. Au bout de six ans, force était de reconnaître qu'ils n'arrivaient pas à mobiliser assez largement pour peser dans la balance ; la fatigue l'emportait. Un soir, en rentrant chez elle, Cristiana aperçoit un tag du logo d'Extinction Rebellion (XR). Sensible aux actions de désobéissance civile et au projet de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, elle décide d'entrer en contact avec les jeunes militantes

du secteur et initie plusieurs réunions. Celles-ci aboutissent, de fil en aiguille, à l'achat de parcelles agricoles pour soutenir l'installation d'une Zad, la Zaclay, un petit hameau de cabanes sur les terres de la ferme⁽¹⁾. Emmanuel : « Avec cette forme de militance, les emmerdes te tombent dessus super vite : nos collègues du plateau nous ont dit que les zadistes de Saclay, c'est des Gypsies King, ou des Amish. » Si la Zad finira par être démontée sous la pression administrative, leur confrontation à ces grands projets inutiles et aux différents modèles de luttes qui en découlent vont cependant créer chez Manu et Cristiana un positionnement politique affirmé, jusque désormais dans les choix d'organisation du travail à la ferme.

Un positionnement qui s'affine de rencontre en rencontre

Au fur et à mesure de leur parcours agricole, Manu et Cristiana rencontrent des personnes singulières des luttes de l'agriculture paysanne, y compris Pierre Rabhi lors d'une réunion organisée par les maraîchères de l'amao. « T'imagines, raconte Emmanuel, t'es céréalier en Île-de-France et tu débarques dans une réunion avec Pierre Rabhi. J'écoute ce monsieur que je ne connais pas. Je me demande ce que je vais pouvoir

La ferme Vandame

Cristiana et Emmanuel cultivent des céréales, légumineuses et protéagineux (luzerne, blé, maïs, féverole, sarrasin, épeautre...) mais aussi des pommes de terre sur 230 hectares (propriétaires de 33 hectares). Ils sont la troisième génération paysanne sur la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle, à 25 km au sud-ouest de Paris. Installation en 1997, conversion en bio commencée en 2009 et achevée en 2017. La ferme emploie 8 personnes, dont 5 au fournil et à la vente.

Le blé bio est transformé sur place en farine semi-complète utilisée dans la confection de pains, mais aussi de brioches et de gâteaux. Entre 200 et 300 kg de pain au levain sont cuits chaque jour au feu de bois. La vente se fait en circuit court : via l'amao de la ferme, et en livraison dans 20 points de dépôt des alentours.



raconter sur ce qu'on fait sur notre ferme. Au bout d'un moment, je dis : vous critiquez l'agriculture conventionnelle sans en connaître les tenants ni les aboutissants. Et quand je descends de l'estrade, Pierre Rabhi m'attend en sandales et me rétorque : tu es sur le bon chemin. Rentré à la maison, je me dis en rigolant que j'ai dû rencontrer Dieu. »

Un temps administrateur puis vice-président du Groupement des agriculteurs bio d'Île-de-France France, Manu reconnaît une difficulté à cumuler engagement associatif, syndical et agricole. Cristiana est restée une personne de terrain. Elle milite dans des associations locales et s'engage ainsi dans Terre et Cité, « association pour une agriculture de qualité sur le plateau de Saclay », co-crée par son beau-père. Elle y bataille, remontée par la misogynie ambiante dans le milieu céréalier mécanisé.

S'ils ne sont pas trop partants pour des actions directes, comme la neutralisation d'OGM dans les champs par exemple, Cristina et Manu se considèrent engagés par leur travail et dans leurs prises de position

 **Cristiana Modica Vandame et Emmanuel Vandame dans le fournil de leur ferme. Le couple a fait le choix d'organiser les cultures et la ferme afin de ne pas dépendre des aides de la Pac.**

publiques. Ils ont ainsi fait le choix d'organiser leurs cultures et leur ferme afin de ne pas dépendre des aides de la Pac. En Île-de-France, ils revendiquent fièrement de faire partie des rares céréaliers de leur secteur qui vivent seulement de leur travail. Le couple se positionne ainsi contre une « agriculture sous perfusion ».

En 2018, via le collectif contre la ligne 18, ils rencontrent Gaspard Manesse, paysan dans les Yvelines et porte-parole à la Confédération paysanne d'Île-de-France. Ils y retrouvent une de leurs connaissances, Daniel

Evain, un collègue céréalier bio installé lui aussi en Essonne. Manu témoigne d'un profond respect pour le courage de celui-ci, qui siège seul pour la Conf' à la chambre d'agriculture régionale. Le couple adhère à la Confédération paysanne en 2021. Et depuis 2022, Manu est élu au comité régional du syndicat. Leur ferme ouvre régulièrement ses portes, notamment dans le cadre du Salon à la ferme, organisé nationalement par la Conf' en écho au Salon de l'Agriculture. Manu et Cristiana envisagent de transmettre leur ferme dans les prochaines années. ■

Artificialisation

Le plateau agricole de Saclay constitue le cœur du territoire de Paris-Saclay. Ce projet de pôle technologique et scientifique, lancé en 2010, est censé être une « Silicon Valley à la française ». L'idée est de rassembler là 14 établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche et 280 laboratoires. Regroupés en trois quartiers, ces établissements urbaniseront à terme 650 hectares de terres fertiles, sans compter les accès et la ligne 18 de métro automatique du Grand Paris, prévue sur 50 kilomètres pour relier le « cluster » scientifique à Versailles et à l'aéroport d'Orly.

Du labo aux poulaillers

À Mandres-les-Roses, dans le Val-de-Marne, Sophie Besnard élève des volailles. Une vie paysanne qu'elle a débutée... à 50 ans !

Il n'y a plus beaucoup de fermes dans le Val-de-Marne, département de la petite couronne parisienne dont la densité de population est cinquante fois supérieure à celle du Morbihan, par exemple. Et encore moins d'élevages de volailles, en bio qui plus est. Ce ne sont pourtant pas les seules particularités de la Ferme bio du Plateau briard ⁽¹⁾.

En 2015, le site était en friche. Cela faisait dix ans que la ville de Saint-Maur, à seize kilomètres de là, cherchait à le vendre après l'avoir utilisé comme pépinière pour ses espaces verts. Un lotissement aurait pu être construit là, la ville propriétaire n'y voyait pas d'inconvénient. Ce ne fut heureusement pas le cas. Car entre-temps, Sophie Besnard menait une reconversion professionnelle très tardive et non moins radicale au métier de paysanne.

À 47 ans, Sophie est salariée dans une grande entreprise pharmaceutique. Le travail, bien payé, lui plaît. Mais « *de plus en plus, les intérêts des actionnaires prévalaient, le choix allait aux maladies qui rapportent, on laissait tomber celles jugées pas assez rentables* ». Un état d'esprit qui ne convenait plus à la chercheuse syndiquée.

« *Je me suis alors vu faire autre chose et autrement pendant les quinze années avant la retraite*. » Si possible en Île-de-France qu'elle ne souhaitait pas quitter. L'agriculture est un travail plein de sens, et d'attaches aussi : ses grands-parents paternels étaient paysans en Bretagne. Pendant trois ans, tout en poursuivant son activité sala-

riée, Sophie part le week-end et durant ses congés à la rencontre de paysans et de paysannes qui lui semblent correspondre à son envie et à ses convictions, en bio donc, « *des rencontres très riches, très humaines, certains sont devenus des amis* ». Quasiment tous et toutes gravitent autour ou dans le réseau Abiosol qui rassemble en Île-de-France le réseau des amaps, l'association Terre de Liens et la couveuse d'activités agricoles Le Champs des possibles ⁽²⁾.

Les rencontres fortifient envies et projet. Elles l'amènent rapidement à s'intéresser à l'aviiculture, production très peu présente dans la région où la demande est pourtant forte. La piste est corroborée par la formation « De l'idée au projet », porte d'entrée de l'accompagnement du réseau Abiosol vers l'installation et point de départ d'un parcours qui la mènera aussi en Bretagne pour bien comprendre et maîtriser le métier et la production : « *J'ai rencontré plusieurs personnes qui comme moi se sont lancées dans le cadre d'une reconversion professionnelle. C'est aussi un réseau plus large d'entraide, de solidarité, qui m'a amené à donner des coups de main pour monter des serres ou planter des patates, mais aussi à m'intégrer dans une dynamique avec d'autres porteurs et porteuses de projets*. »

Durant ces trois ans de transition, il a fallu – bien sûr – mener aussi la recherche du foncier, étape redoutable qui fait trop souvent renoncer des

 **Benoît Ducasse**

(1) lafermebiodu-plateaubriard.jimdo.free.com

(2) Depuis 15 ans, plus de 550 candidat·es à l'installation en Île-de-France ont été accompagnés par l'association Abiosol. Plus de 120 se sont déjà installés en agriculture : devenirpaysan-idf.org

(3) Propriétaire de 2 300 hectares de terres agricoles, Île-de-France Nature favorise l'installation agricole en zone périurbaine de projets jugés économiquement viables et compatibles avec les enjeux du territoire : iledefrance-nature.fr

(4) Des produits laitiers et jus de fruit, par exemple. (5) 40 000 à 50 000 euros de frais annuels pour l'abattage et la découpe.

candidat·es au métier de paysan. La recherche n'a pas été simple non plus pour Sophie : « *Il me fallait trois hectares minimum, je suis allée voir des maires, des collectivités territoriales, j'ai bien sûr travaillé avec la Safer, sollicité Terre de Liens... On me disait oui, non, peut-être, plus tard... On m'a présenté des terrains sur une commune très volontaire, mais les terres étaient trop dispersées. Ailleurs, un paysan de la Conf' m'a proposé un site sur ses terres mais la mairie a refusé à cause de bruits et odeurs qui auraient pu gêner des habitants, pourtant loin du projet d'élevage...* »

En janvier 2015, proche de l'abandon, Sophie obtient un rendez-vous au siège de la Safer francilienne, au cœur de Paris : « *À partir de là, la machine s'est mise dans le bon sens*. » C'est lors de cette rencontre que lui est proposé le site sur lequel elle travaille aujourd'hui. Un terrain de près de cinq hectares, dont la ville de Saint-Maur demande bien trop cher pour elle mais que l'Agence des espaces verts d'Île-de-France (aujourd'hui appelée Île-de-France Nature) – à qui elle a présenté le projet – acceptera d'acheter pour le lui louer ⁽³⁾.

« *Le 1^{er} septembre 2015, j'avais les clés du cadenas d'un portail qui ouvrait sur un terrain couvert de ronces. Avec des soutiens, on a mis six mois à en défricher une première partie*. » Les deux premiers poulaillers mobiles sont autoconstruits, les poussins arrivent en décembre, les poulets prêts à cuire seront vendus en mars. Dès l'été 2015, Ecocert est contacté et l'agrément en bio, sur ces terres longtemps abandonnées, est vite obtenu. L'affaire est lancée. Des amis attendaient les premières livraisons.

Aujourd'hui, l'élevage se répartit en onze poulaillers : neuf pour les volailles de chair et deux pour les poules pondeuses (les client·es ont rapidement demandé des œufs). Les poulaillers ont tous été autoconstruits sur place. Les poussins arrivent à un jour. Les pondeuses – 300 par poulailler – restent ici 18 mois. Les

Questionnement sur l'abattage

Sophie Besnard : « *Au début, j'avais le projet d'abattre à la ferme. Mais c'était trop d'investissements, des formations supplémentaires, beaucoup de paperasse, notamment pour les demandes d'autorisations sanitaires... Avec d'autres aviculteurs franciliens, on a aussi réfléchi à ce que pourrait être un abattoir collectif, mais très dispersés sur le territoire et confrontés aux mêmes contraintes, on n'a pas abouti. J'ai visité des abattoirs, mais il n'y en a pas d'agréé bio en Île-de-France. Il y a bien quelques tueries à la ferme, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas accueillir d'autres éleveurs : avec les normes très strictes, c'est très compliqué*. » Les projets seront peut-être repris par les successeurs. En attendant, les volailles partent vers un abattoir du Loiret, à 80 kilomètres de la ferme ⁽⁵⁾.



© Jérôme Brebion

 **Sophie Besnard :**
« Beaucoup de nos proches n'ont pas compris pourquoi je quittais un travail qui me plaisait et qui était bien payé pour me lancer dans une activité agricole où j'allais travailler bien plus pour gagner bien moins. » Mais la paysanne ne regrette pas ce changement de vie.

volailles de chair – 570 à 600 par lot – sont élevées 120 jours avant leur abattage. Chaque lot vit sur 2 000 m² de parcours. À la fin de la période d'élevage, le poulailler est déplacé pour le nettoyage et le vide sanitaire, puis réinstallé sur un parcours laissé six mois à se régénérer.

Volailles et œufs sont vendus en direct : 20 % à une dizaine d'amaps, 15 % à des restaurateurs et à la cantine des salarié-es du conseil départemental, le reste à la ferme.

Sophie accueille ses client-es deux demi-journées par semaine proposant, outre sa production, celles d'autres

paysannes et paysans locaux⁽⁴⁾. Pour assurer une meilleure vente sur place, elle a installé dans le local dédié un grand ensemble de casiers réfrigérés et automatiques : chaque casier contient un produit et on peut ainsi faire ses courses cinq jours sur sept, de 10 à 19 heures. Le succès est au rendez-vous : 500 personnes viennent chaque semaine s'approvisionner à la ferme où 60 % des ventes se font en casiers.

Le temps de la transmission approche désormais. La paysanne aimerait partir à la retraite en 2026. Elle espère que la ferme restera paysanne.

Île-de-France Nature en demeurera propriétaire, les poulaillers, le hangar du matériel et des frigos, le local de vente et la maison d'habitation, elle aussi autoconstruite, seront proposés à la vente : « L'affaire peut encore se développer dans sa forme actuelle, la demande est très importante. »

Pour la diversification et aider les suivant-es, des arbres fruitiers ont été plantés qui commencent à donner leurs premiers fruits : « Ce sera aux successeurs d'en profiter, c'est important pour moi d'aider ainsi la transmission », commente Sophie. On est bien à la Conf'. ■

Quelques chiffres

- 5 hectares (propriété Île-de-France Nature, baux de 9 ans).
- Label AB dès l'installation, fin 2015.
- 11 poulaillers mobiles autoconstruits :
 - 9 pour la volaille de chair : 570 à 600 poulets (race cou nu) par lot, élevage 120 jours ;
 - 2 pour les poules pondeuses : lots de 300 poules, 18 mois sur le site.
- Poussins arrivés à un jour, achetés à deux couvoirs (Manche et Côtes-d'Armor).
- Aliments bios achetés dans les Côtes-d'Armor (une centaine de tonnes par an).

Production

- 10 000 volailles de chair par an : poulets prêts à cuire (90 %), pintades, chapons, poulardes.
- 165 000 œufs par an.
- Une partie des poules de réforme est transformée par un traiteur et vendue à la ferme (poule au pot, au vin, à la moutarde, rillettes...).
- Plantation de 150 arbres fruitiers en 2016 et 2020, d'essences très variées (pommiers, poiriers, cerisiers, mirabelliers, cognassiers, pruniers...).
- 3,3 UTH.
- Chiffre d'affaires : 420 000 euros.

La Conf'

Sophie Besnard : « Avec mon compagnon, nous étions déjà syndiqués dans la recherche pharmaceutique. Pour moi, c'était une obligation de l'être dans mon nouveau métier. Et à la Confédération paysanne, parce que j'en partage les analyses et le projet. J'y ai rencontré un beau réseau solidaire et engagé avec qui je partage le principe d'agir local en proposant de bons produits et de penser global pour une remise en cause de l'agriculture industrielle ultralibérale. »

Vingt ans après sa renaissance, la ferme des Millonets réussit sa transmission

Sophie Duplay, maraîchère non issue du milieu agricole, a été la première adhérente à la Confédération paysanne dans le Val-d'Oise. Elle transmet aujourd'hui la ferme des Millonets à Chloé Jakubowicz, diplômée d'HEC qui a son tour devient paysanne.

Au début de la quarantaine, Sophie réalise un bilan de compétences qui fait ressortir son envie de travailler la terre. Sa recherche de foncier aboutit rapidement à la ferme des Millonets, à Vienne-en-Arthies, dans le Val-d'Oise. Historiquement en polyculture-élevage, la ferme est à l'abandon et le bâti à rénover. Sophie et son mari, Rémi, sautent le pas et en font l'acquisition, via la Safer, fin 2005.

En parallèle de son travail dans l'informatique, Rémi se lance dans la rénovation du corps de ferme pour accueillir la maison d'habitation et deux gîtes ⁽¹⁾. Sophie quant à elle s'installe en maraîchage en 2006, après obtention du BPREA ⁽²⁾. Elle s'associe alors avec Caroline, une autre candidate au métier de paysanne. Les deux femmes font le choix de s'installer avec peu d'investissements et de s'équiper avec du matériel d'occasion, acheté à un paysan prenant sa retraite dans la voisine plaine maraîchère de Mantes-la-Jolie. L'historique des parcelles permet une conversion rapide des terres en agriculture biologique et, dès le démarrage, Sophie et Caroline sont soutenues par le réseau des amaps d'Île-de-France ⁽³⁾. Les livraisons de légumes débutent en juin 2006 pour la nouvellement créée Amap des Volontaires, dans le XV^e arrondissement de Paris.

En 2012, Caroline part vers d'autres projets. Sophie emploie alors Charlotte, à temps plein et à l'année, pour travailler à ses côtés, jusqu'en 2017 quand Charlotte s'installe en Normandie. Elle sera remplacée par Anne. Rémi, profitant d'un plan de départs volontaires dans son entreprise, rejoint l'EARL ⁽⁴⁾ en tant que conjoint collaborateur de Sophie. Deux ans plus tard, il rénove l'ancien four à pain et lance un fournil à la ferme, encouragé par la demande des amapiens et amapiennes. La surface agricole restreinte (cf. encadré) ne permet pas de produire les céréales sur place ; la farine est donc achetée à l'extérieur.

 **Sophie Woëhling**, animatrice de la Confédération paysanne d'Île-de-France, et **Aline Aurias**, paysanne dans l'Essonne

- (1) Les gîtes : lafermedesmillonets.com
- (2) Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole.
- (3) amap-idf.org
- (4) Exploitation agricole à responsabilité limitée.
- (5) devenirpaysan-idf.org

Dès lors, la ferme des Millonets livre chaque semaine une centaine de paniers de légumes et cent kilos de pain à trois amaps.

En 2022, Sophie et Rémi décident de transmettre la ferme pour partir à la retraite. Aidés par l'association Abiosol ⁽⁵⁾, ils se mettent à la recherche de repreneurs.

Utilité sociale

De son côté, bonne élève, Chloé fait d'abord des études de commerce, sans trop se poser de questions. Elle travaille ensuite trois ans dans une entreprise de design de services qui aide pour la conception de leurs produits digitaux. « Je mettais du cœur à

l'ouvrage et beaucoup d'énergie, mais il me manquait l'impression d'avoir une utilité sociale », explique Chloé qui a envie d'un métier plus concret, plus manuel. Incertaine de la direction à prendre, mais ayant la volonté de monter son projet un jour, elle quitte son emploi et se donne du temps pour explorer les métiers de l'artisanat et de la terre. Au même moment l'École du Breuil, école d'horticulture de la ville de Paris, lance une formation longue de reconversion vers l'agriculture urbaine. « *C'était l'époque où plein de lieux dynamiques fleurissaient un peu partout à Paris, commente Chloé, et c'était un monde qui m'attirait. J'avais envie de développer la partie agriculture urbaine d'un de*



 Chloé et son associée Alice devant le restaurant qu'elles ont créé en 2022, à Paris.

© Anne-Claire Héraud

ces sites, en lien avec la restauration sur place. » Au fur et à mesure de sa formation et de ses stages s'affine l'idée d'un projet reliant production de légumes et restauration. Cette vision est aussi celle de son amie et future associée Alice Chabanon, avec qui Chloé discute d'un restaurant-ferme qui aille à contre-courant de ce qui émerge alors, avec une approche moins gastronomique, plus accessible et quotidienne.

En 2022, les deux comparses lancent la partie « restaurant » du projet : la cantine Champ Libre ⁽⁶⁾, dans le X^e arrondissement de Paris. Elles y proposent une cuisine de saison, créative, différente chaque jour. Chloé et Alice y font le service et la gestion.

Dans le même temps, elles se mettent en recherche de foncier en effectuant une veille auprès de différents réseaux, dont la Safer et Abiosol. En avril 2022, elles participent à une visite organisée de la ferme des Millonets. « Ça a été un énorme coup de cœur. La ferme présente des difficultés techniques : le terrain est en pente, il y a plusieurs étages, mais c'est vraiment ce qui fait son charme. Et Sophie et Rémi ont fait un incroyable travail de conception et de rénovation du lieu », s'enthousiasme Chloé. Mais « au départ, on ne pensait pas tout vendre, on voulait rester chez nous et garder les gîtes », précise Sophie. Une situation « pas très confortable pour la reprise et qui rendait difficile pour moi de vraiment lâcher », reconnaît la maraîchère cédante. Des deux côtés, on cogite.

La ferme des Millonets

- Sa SAU (surface agricole utile) est de 11 hectares, dont 2,5 sont cultivés en maraîchage diversifié (150 variétés de légumes), avec 2 400 m² sous abris (6 tunnels). Ce à quoi s'ajoute une production complémentaire de petits fruits et de raisin de table.
- Trois personnes travaillent à la ferme : Chloé et Julia au maraîchage, petits fruits et verger, Sophie pour le pain.
- Cent paniers et 100 kg de pain sont livrés chaque semaine, sur deux soirs, à Paris, sa banlieue et à la ferme.
- Deux grands gîtes (pour 8 et 12 personnes max) à la location.

Une transmission en douceur

Fin 2022, Sophie et Rémi recontactent Alice et Chloé. Avec la médiation d'Abiosol débutent les discussions pour une transmission de l'ensemble de la ferme. Chloé commence par travailler un jour par semaine avec Sophie, pour être ensuite embauchée à temps plein comme ouvrière sur la saison 2024, avant de reprendre la ferme en octobre de la même année : « Ça a été une chance énorme d'avoir six mois avec Sophie et Anne pour tout apprendre : comment fonctionne la ferme, la vie de son sol, prendre en main le matériel... et rencontrer les amapiens et amapiennes ! » Car Sophie le martèle : sans les amapien-nes, la ferme n'aurait pas pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Il s'est donc agi pour Chloé de comprendre leur rôle dans le fonctionnement actuel des Millonets pour pouvoir bénéficier de leur soutien dans la poursuite de l'activité maraîchère et dans son évolution pour y intégrer

l'approvisionnement du restaurant : « Ma priorité, c'est vraiment de faire aussi bien que Sophie pour nourrir les 120 familles qui nous font confiance et fournir le restaurant qu'on livre en équivalent paniers. »

Chloé sera épaulée pour cela par Julia, qui travaillait précédemment dans une ferme maraîchère bio des environs, et une autre Sophie, qui reprend le fournil de Rémi ⁽⁷⁾.

Sophie et Rémi Duplay, les néoretraités, ont trouvé pour leur nouvelle vie un lieu reculé en Auvergne, « un endroit très beau, avec moins de pression urbaine et vue sur les volcans ». Quant à Chloé et Alice, elles envisagent de faire évoluer les gîtes – qu'elles ont également intégralement repris via Champ Libre – vers un format de chambres d'hôtes, avec ateliers de récoltes, de cuisine, de cueillette sauvage... La ferme ressuscitée il y a vingt ans par Sophie et Rémi a encore beaucoup de beaux jours devant elle. ■

(6) facebook.com/ChampLibreCantine
(7) Sophie a d'abord appris de Rémi, en « test d'activité », avant d'être aujourd'hui entrepreneuse salariée associée (ESA) au sein de la coopérative d'activité et d'emploi Les Champs des Possibles : leschampsdespossibles.fr

 Sophie et Rémi Duplay ont passé le relais à Chloé lors d'une fête de la transmission organisée les adhérents et adhérentes de leurs amaps, le 14 septembre 2024.



© Chloé Riffault

Pour des campagnes vivantes en Île-de-France, soyons fermes !

À la Confédération paysanne Île-de-France, nous sommes animés par la volonté d'installer des paysannes et des paysans nombreux dans des campagnes vivantes, **des fermes productives à taille humaine qui assurent un véritable revenu** aux productrices et producteurs.

Nous souhaitons également **donner accès aux Franciliens et Franciliennes à des produits sains et éthiques**, socialement comme environnementalement, **à un prix juste** et à la portée de toutes et tous.

Notre agriculture ne peut être ni hors-sol ni hors territoire. Voici donc nos propositions pour l'avenir de l'agriculture dans notre région.

Sécuriser le revenu des paysannes et des paysans

Pour nous, cela passe avant tout par des **stratégies de diversification**, dans la production, la transformation et la commercialisation. Développées par et sur les fermes, elles permettent **la création d'une forte valeur ajoutée qui sécurise un revenu et accroît la résilience** de nos systèmes.

En cette année 2024, ô combien difficile en termes de conditions de culture, la notion de résilience est particulièrement parlante ! Un exemple : les fermes en grandes cultures qui ont développé un atelier de transformation (fournil, huilerie, cultures spécifiques) parviennent à maintenir

 Confédération paysanne d'Île-de-France

un chiffre d'affaires satisfaisant, malgré la drastique baisse de production. De même, la vente directe diversifiée (marchés de plein vent, vente directe à la ferme, amaps...), en maraîchage et arboriculture, a permis d'ajuster les ventes aux productions qui ont réussi cette année. Nos fermes s'adaptent ainsi à un avenir où les aléas climatiques seront de plus en plus rudes.

Développer la souveraineté alimentaire francilienne

En 2020, la crise du covid a mis en lumière la faible autonomie alimentaire de notre région.

Les fermes d'Île-de-France ne produisent ainsi que 0,5 % des

Pourquoi voter ?

En janvier 2025, vous élirez, par correspondance ou par vote électronique, vos représentants et représentantes à la chambre d'agriculture de région Île-de-France.

Voter à ces élections a une incidence concrète sur le quotidien de chaque agricultrice et agriculteur, puisque les syndicats qui obtiennent un score de plus de 10 % ont le droit de siéger dans des instances essentielles comme la commission départementale d'orientation agricole (CDOA), les comités techniques Safer ou les tribunaux paritaires des baux ruraux. Et, vous le savez, l'approche est très différente d'un syndicat à l'autre.

À l'échelle nationale, le fait d'être le premier, le deuxième ou le troisième syndicat à toute son importance pour être entendu par les pouvoirs publics, orienter les politiques agricoles et être doté de moyens financiers de mener ces actions.

C'est le vote de chacun et de chacune qui permettra d'orienter les politiques publiques vers une agriculture paysanne ou vers une agriculture industrielle.

S'abstenir, c'est conforter la mainmise du modèle agro-industriel sur nos campagnes et accorder les moyens financiers aux promoteurs de cette agro-industrie pour poursuivre dans la même voie, celle qui mène à la désertification de nos campagnes.

Développer notre projet d'agriculture paysanne en Île-de-France.

Si vous nous faites confiance en janvier 2025, nous ambitionnons d'accéder aux instances qui orientent l'agriculture francilienne et qui manquent aujourd'hui cruellement de pluralisme et de démocratie dans leur prise de décision. Pour atteindre les 10 % de voix nécessaires, nous avons besoin de vous.



fruits mangés en France métropolitaine, alors que les Franciliennes et Franciliens comptent pour 20 % de la consommation nationale de fruits, frais et transformés (chiffres Agreste – mai 2024) !

La diversification et la réorientation des productions vers les besoins alimentaires du territoire sont cruciales. Veut-on majoritairement d'une agriculture d'exportation, en concurrence sur les marchés mondiaux et soumise aux cours financiers, ou d'une agriculture qui répond en premier lieu aux besoins de son territoire et rémunère les producteurs et productrices ? Certes, il y a de la place pour diverses agricultures, mais à condition que l'agriculture de firme ne prenne pas toute la place !

Accompagner la demande en produits locaux et de qualité

La demande en produits locaux et de qualité est plus forte qu'ailleurs dans notre région, bassin de vie de près de 19 % de la population française. Cette demande peut encore massivement augmenter si elle est

encouragée par des politiques publiques actives en faveur de l'accès à l'alimentation (par exemple, la Sécurité sociale de l'alimentation) ⁽¹⁾ et par des campagnes de sensibilisation aux enjeux agricoles et alimentaires qui devraient être promues par les élu-es en région.

Faciliter l'accès au foncier

Pour installer des paysannes et paysans nombreux, condition nécessaire pour répondre à la demande alimentaire du territoire, il faut donner accès au foncier et lutter contre l'accaparement des terres. Il est crucial d'être présent en CDOA ⁽²⁾ ou en comité technique Safer pour appuyer les dossiers d'installation. Mais pour cela, il nous faut passer la barre des 10 % de voix aux élections professionnelles.

Le besoin urgent de renouvellement des générations en agriculture est colossal. Malgré cela, le nombre de fermes et de paysannes et paysans a chuté en Île-de-France, avec une nouvelle perte de 600 fermes entre 2010

(1) En savoir plus sur le site de la Confédération paysanne : confederationpaysanne.fr – rubrique Actualités / Nos positions / Sécurité Sociale de l'Alimentation
(2) Commission départementale d'orientation de l'agriculture : organe consultatif qui donne son avis au préfet dans la mise en œuvre de l'ensemble de la politique des structures agricoles (aides, élaboration du schéma directeur départemental, contrôle des structures...).

et 2020, ce qui correspond à une baisse de 12 %. Nous ne pouvons que déplorer le refus de la région Île-de-France d'accorder l'aide à l'installation aux jeunes agriculteurs (AIJA) à celles et ceux qui ont plus de 40 ans : il faut accompagner tous les candidats et candidates à l'installation.

De même, nous alertons sur les dérives de la production d'énergies « agricoles » et sur la politique proactive de la région. Ces nouveaux marchés que sont la méthanisation et l'agrivoltaïsme ont des effets pervers, sur le renchérissement du foncier notamment. Les investissements pour ces installations sont tels que se pose la question, à l'avenir, de la transmissibilité des fermes. Les sociétés d'énergie seront-elles bientôt les seules à pouvoir assumer les rachats ?

À la Confédération paysanne, nous refusons que la concentration et l'accaparement du foncier aboutissent à la désertification de nos campagnes et donc à la détérioration des services et de notre vie quotidienne en milieu rural. ■



© Julia Klag

 Ferme de Beaumont, chez Valérie et Eric Sil, en Essonne.

 Ferme des brebis de Cravant, chez Fanny et Benjamin Chassagne, dans les Yvelines.



© Sophie Woehling



© Claire Baro / Alternatiba Paris

Le 2 mars 2024, durant le Salon de l'Agriculture, près de 1 500 personnes ont bravé la pluie, place de la République à Paris, pour se joindre à la mobilisation revendicative et festive lancée à l'appel de la Confédération paysanne d'Île-de-France et soutenue par 48 organisations de la société civile. En chef de chœur, micro en main, Gaspard Manesse, paysan dans les Yvelines, porte-parole du syndicat régional.

En 2025:
Votez
Confédération paysanne !
Rejoignez
la Confédération paysanne !

ile-de-france.confederationpaysanne.fr